

Une pointe pour tous

LE COLLECTIF DES DEUX RIVES

BP n° 1, 33123 , LE VERDON sur mer

www.medocpourtous.org

**Intervention de l'Association
« Une Pointe pour Tous – le Collectif des Deux Rives »
à l'occasion de la réunion de clôture du débat public
sur le projet de construction d'un terminal de réception,
de stockage et de regazéification de gaz naturel liquéfié
au Verdon-sur-Mer**

29 novembre 2007

1. Quelques commentaires sur le déroulement de ces deux mois de débat

1.1. Sur le fond du débat

Un dossier découpé. Le projet dont nous avons eu à débattre a été découpé et rien n'y est dit ni sur l'accès maritime ni sur l'acheminement du gaz à partir du terminal. Cela n'a pas permis de « débattre de tous les aspects du dossier ». Or la jurisprudence du Conseil d'État pour un-projet tel que celui qui nous est présenté a toujours affirmé que l'étude d'impact devait englober la totalité du projet.

Un dossier indigent. Nous regrettons que la CNDP ait considéré comme recevable, en juillet 2007, un dossier notoirement indigent et incomplet. Séance après séance, le débat public a révélé les graves insuffisances du dossier qui nous était soumis.

Un débat qui n'a pris en compte que très tardivement le point de vue des habitants de la rive droite. Ils ont été tout d'abord écartés du débat, jusqu'à ce que la CPDP, sous la pression des élus de Charente Maritime rattrape tardivement cette erreur.

Un débat qui a été tronqué en raison du manque d'informations sur des points essentiels du dossier

** Il n'y a pas eu d'études indépendantes sur la faisabilité technique du projet*

** Le débat sur les risques a été émaillé d'engagements gratuits, d'approximations et de dissimulations autour du thème « Aucun accident grave ne s'est produit, donc aucun ne se produira ».*

** Le débat sur l'environnement s'est déroulé le 27 septembre, alors que les dossiers de synthèse sur cette question n'ont été diffusés que le 25 octobre*

** Le débat sur les impacts sociaux et économiques du projet sur les deux rives de l'Estuaire a été escamoté. Nous attendions avec intérêt la réunion du 8 novembre car elle offrait à tous les acteurs une occasion exceptionnelle de débattre de la seule question qui, pour ses partisans, justifie le projet proposé par le maître d'ouvrage. Nous regrettons vivement que le PAB, avec l'appui de certains de ses salariés, ait jugé plus opportun de faire obstruction à un tel débat, comme s'il en redoutait les conclusions. Cette attitude jette un sérieux doute sur la pertinence de ses choix et l'honnêteté de son argumentation.*

Pendant toute la durée du débat, nous nous sommes heurtés à une stratégie délibérée de rétention, voire de dissimulation de l'information. Alors que toutes les informations essentielles auraient dû être disponibles dès le début du débat, notre association a dû les arracher une à une, presque comme des aveux, au maître d'ouvrage, au PAB et à TIGF.

Cela n'a pas contribué à créer le climat de confiance dans lequel nous aurions tous préféré que se déroule le débat public.

1.2. Sur la forme du débat

Aucune expertise indépendante n'a été présentée par la CPDP au cours de ce débat. Une exaspération croissante s'est alors tout naturellement exprimée au fur et à mesure des réunions au cours desquelles le maître d'ouvrage se contentait, la plupart du temps, de renvoyer à des études ultérieures « qui ne manqueraient pas d'être effectuées, conformément à la réglementation française » ou d'affirmer qu'il « respecterait la loi », ce qui est tout de même la moindre des choses.

Les partisans du projet ne se sont pas exprimés lors du débat. Nous n'avons, à aucun moment, entendu les organisations patronales qui défendent aujourd'hui le projet (CCI, MEDEF Gironde, Fédération française BTP de Gironde, UIMM). Elles ont refusé tout débat public sur son opportunité économique et sur les bénéfices que pouvaient en tirer le Médoc, la Gironde et l'Aquitaine, mais apportent malgré tout un soutien inconditionnel à l'investisseur en se satisfaisant des « garanties » que celui-ci donnerait, garanties dont les participants au débat ont pu apprécier le flou et la fragilité.

Les arguments qu'elles avancent dans leur cahier d'acteur reflètent une conception à court terme du développement économique ; elles semblent surtout intéressées par les retombées du chantier. Ces organisations évoquent la « vocation industrialo-portuaire » du Verdon, vocation définie il y a plus de 30 ans dans un contexte bien différent de celui d'aujourd'hui.

Les principaux responsables de l'aménagement du territoire ne se sont à ce jour pas exprimés dans ce débat. Il s'agit pourtant d'un projet qui met en cause l'équilibre, économique, social et écologique, du Médoc. Quelle est la position des élus départementaux, régionaux, sur la cohérence de ce projet par rapport aux politiques engagées par leurs collectivités ?

Enfin rappelons que ce projet est prévu sur la commune du Verdon. Or les élus verdonnais favorables au projet ne se sont pas exprimés lors des 10 réunions de ce débat. Est-ce vraiment responsable ?

Nous regrettons que les acteurs qui ont ouvertement refusé de participer au débat public et que nous n'avons jamais entendu soient, ce soir, traités à parité avec ceux qui y ont activement participé et ont contribué à en élever le niveau.

2. Un projet incohérent et irresponsable

Au cours des deux derniers mois, notre association s'est efforcée de structurer les débats et d'en relever le niveau. Elle a toujours veillé à ce que le débat porte sur le fond de la question posée malgré la vacuité du dossier que nous a soumis le maître d'ouvrage. Notre cahier d'acteur porte témoignage du sérieux de notre travail.

Le débat public a confirmé les craintes que nous avons lorsqu'il a commencé ; il a conforté nos arguments et nourri notre refus. Notre collectif comptait 2300 adhérents au début de ce débat public, nous dépassons les 3900 en cette fin novembre. C'est l'illustration du refus global d'un projet incohérent et irresponsable par la population des deux rives de l'Estuaire.

2.1. Le projet est incohérent

Par rapport au développement économique des deux rives (Médoc et Pays Royannais). C'est une évidence qu'aucun argument n'est venu infirmer au cours des réunions du débat public. Ce ne sont pas les quelques emplois hypothétiques que pourrait créer localement le promoteur qui compenseront l'énorme manque à gagner touristique et les pertes de centaines d'emplois des deux côtés de la Gironde qu'il engendrerait

Par rapport au développement de la région. La prospérité économique d'une région ne se mesure pas au tonnage de GNL qu'elle importe et réexporte ou au montant des redevances que percevra le PAB qui est, faut-il le rappeler, un établissement public d'État.

Par rapport aux politiques publiques (Etat et collectivités locales), menées depuis plusieurs dizaines d'années sur la zone, axées sur une protection croissante de l'environnement et le développement d'un tourisme maîtrisé.

Par rapport enfin aux priorités nationales en matière de politique énergétique. Il est en contradiction avec les conclusions de Grenelle de l'environnement sur la protection de l'environnement reprises par le Président de la République. Il ne présente d'intérêt stratégique pour la France ni en termes d'indépendance énergétique ni en termes de sécurité des approvisionnements.

Quel serait, pour la France, l'intérêt d'avoir une surcapacité de stockage de GNL ? Quel serait l'intérêt d'un terminal méthanier supplémentaire réalisé à l'initiative d'une entreprise privée adossée à un fonds d'investissement américain ?

2.2. Réaliser ce projet serait irresponsable

Ce serait irresponsable en raison de son impact environnemental sur le dernier estuaire naturel d'Europe, dans une zone en équilibre écologique fragile.

Ce serait irresponsable car ce projet présente des risques pour la population et ne respecte pas le principe de précaution. Il constituerait en effet une triste première dans l'histoire des pays occidentaux : implanter de telles installations SEVESO II à moins de 500 m des premières habitations. Partout dans le monde, la tendance pour ce type d'installation est à l'éloignement des zones urbanisées, voire à la construction offshore (cf. terminal en cours de construction en Adriatique).

L'accès difficile des passes de la Gironde pour des méthaniers de 250 000 tonnes, l'étroitesse et la grande proximité du chenal de la côte de Charente maritime (moins d'un kilomètre) exposerait plusieurs centaines de milliers de personnes qui séjournent en été sur les deux rives de l'Estuaire en cas d'accident de navigation

Nous ne pouvons pour notre part concevoir que l'État, en dehors d'un impératif national majeur, qui n'est à aucun moment apparu dans ce débat, puisse engager sa responsabilité en acceptant la construction d'installations qui exposerait les populations riveraines au risque, fût-il minime, d'un accident catastrophique qui pourrait être beaucoup plus meurtrier que celui d'AZF étant donné la nature du produit et la configuration du site.

3. En guise de conclusion et dans la perspective d'une intensification de notre combat

Qu'il soit bien clair que nous ne refusons pas les activités économiques liées au port en eau profonde du Verdon. Nous ne sommes nullement hostiles à la diversification et au développement de l'activité portuaire de Bordeaux, mais nous refusons les activités qui s'inscrivent dans des stratégies purement spéculatives, qui constituent une menace pour l'environnement, qui sont dangereuses pour les personnes vivant à proximité et qui détruisent plus d'emplois qu'elle n'en créent.

C'est pourquoi nous disons solennellement à la société 4Gas, au PAB et à Total – TIGF :

- Que la culture du secret et le temps des arrangements entre amis appartiennent au passé ;
- Que le monde a changé ;
- Que la société a changé ;
- Que l'avenir d'une région ne se joue pas à l'insu de ses habitants ;
- Que la défense des intérêts catégoriels n'est pas nécessairement compatible avec la défense des intérêts de la région ou du pays ;
- Que la protection de l'environnement doit aujourd'hui être intégrée dans les stratégies de développement industriel.

Nous demandons aux entreprises de prendre en compte, dans leur choix d'investissement, de la nouvelle donne économique et environnementale. On ne peut, en 2008, répliquer les modèles de développement des années 1970. Le tissu économique de la Gironde, ses capacités d'innovation, ses laboratoires, les efforts consentis par la région en faveur de la recherche et de l'innovation, rendent possible ce saut qualitatif.

Le débat public ne constitue qu'une étape du combat de notre association pour la protection du dernier estuaire naturel d'Europe.

Vous pouvez être assurés que, dans les mois qui viennent, nous amplifierons et intensifierons notre combat, en concertation avec toutes les organisations qui s'opposent au projet.

Nous sommes désireux de construire, avec l'appui de l'ensemble des acteurs économiques, une région donnant une place privilégiée aux énergies propres et aux technologies de l'avenir dans une perspective de développement durable.

Nous apporterons notre appui à tous les acteurs économiques qui proposent des activités qui sont créatrices d'emplois et respectueuses de l'environnement